

Technicien en Chaudronnerie

Titre Pro

LIEU DE FORMATION | DATE

Istres | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence

Dates | Nous consulter

Mise à jour Octobre 2023

MÉTIER

Le titulaire du Titre Professionnel Chaudronnier conduit l'ensemble des opérations de transformation des métaux en feuilles et profilés. Il prépare et réalise la fabrication d'ouvrages très variés dans de multiples secteurs d'activité et adapte son activité aux aléas. Il respecte la précision requise par le dossier technique, ainsi que la qualité et les règles de prévention et de sécurité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Préparer les débits en tôles, tubes et profilés destinés au formage et à l'assemblage
- Fabriquer un ouvrage en tôle pliée
- Fabriquer un ouvrage en tôle comportant des éléments cintrés
- Réaliser un assemblage chaudronné en tôle comportant plusieurs piquages situés dans des plans remarquables
- Fabriquer un élément de transformation
- Réaliser un assemblage chaudronné complexe en tôle comportant des éléments situés dans des plans quelconques
- Réaliser les opérations de redressage d'un ensemble chaudronné
- Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné
- Accompagner les étapes de la fabrication d'un ensemble chaudronné

SECTEURS CONCERNÉS

- Travail des métaux
- Fabrication de machines et équipements
- Industrie automobile
- Fabrication d'autres matériels de transport
- Fabrication de meubles
- industries diverses

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A

- **Durée** : 1 an | 455 heures de formation par an
- **Alternance** : 3 sem. en entreprise | 1 sem. en centre de formation

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

ADMISSION

Public

- Être âgé de plus 15 ans à moins de 30 ans*
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou Pro A (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat

- Savoirs généraux : lire, écrire, compter
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) chaudronnier, métallier, tuyauteur ou justifiant d'une expérience de 1 an dans le ou la chaudronnerie

Qualités requises : curiosité technique et mécanique- bonne vision dans l'espace pour la compréhension de plans de pièces- esprit méthodique et rigoureux- goût pour le travail concret et pour le travail des métaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat

Délais d'accès Fonction de la date de signature du contrat

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

100% pratique professionnelle

- Préparer la fabrication d'un ensemble chaudronné
- Définir les modes opératoires de fabrication d'un ensemble chaudronné
- Réaliser les développés d'ouvrages chaudronnés par épures et par calculs
- Contrôler des éléments et des ensembles de chaudronnerie
- Fabriquer les éléments d'un ensemble chaudronné
- Débitier mécaniquement ou thermiquement des tôles, des tubes et des profilés
- Mettre en forme des éléments de chaudronnerie
- Assembler / monter un ensemble chaudronné
- Redresser et anticiper des déformations
- Positionner, régler et pointer les éléments d'un ensemble chaudronné
- Souder par divers procédés usuels des joints non soumis à qualification
- Appliquer les exigences de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement dans les activités de chaudronnerie.

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

VALIDATION

CONTACT

Céline LONGOBARDI

06 25 04 42 86

longobardi@cfaiprovence.com

TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP/Bloc de compétences : Fabriquer un ensemble chaudronné courant;

CCP/Bloc de compétences : Fabriquer un ensemble chaudronné complexe ;

CCP/Bloc de compétences : Suivre les étapes de la fabrication d'un ensemble chaudronné.

La validation totale (3 blocs) ou partielle des blocs de compétences.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats•es sont présentés•ées aux épreuves générales et techniques du **Titre Pro Technicien en Chaudronnerie**, diplôme délivré par le Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion. Validation par un jury de professionnel lors du passage du Titre professionnel.

Possibilité de passer une qualification de soudure en fonction du mode opératoire de l'entreprise. Validation par le Bureau Veritas lors du passage de qualification par contrôle visuel destructif et non destructif.

Exercices pratiques et théoriques

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- BTS CRCI
- Exemples de métiers : Chaudronnier, assembleur au plan, tuyauteur, soudeur